



Lycée Condorcet, Arcachon

Bonne année 2020



Comme Secrétaire général et au nom de l'Exécutif syndical national, je vous souhaite fort cordialement et très chaleureusement une excellente année 2020. Qu'elle soit pour vous toutes et tous, actifs comme retraités, source de santé, de joie, de bonheur, et de satisfactions en tous genres tant au plan syndical que professionnel ou personnel. J'espère que cette année verra aussi la réussite des efforts que nous déployons pour obtenir la concrétisation des mandats que nous avons collectivement élaborés et portés afin d'améliorer la situation d'ensemble de notre profession.

Il nous faut enfin arriver à des progrès réels pour chacune et chacun d'entre nous et faire ainsi que nous soyons mieux respectés, considérés et reconnus comme des cadres essentiels du système éducatif.

Très belle année donc au SNPDEN, à l'action déterminée et constante au service des personnels de direction, de l'entrée dans la fonction à la retraite.

Philippe VINCENT

Dernière minute

Dans [un courrier](#) daté du 6 janvier adressé au secrétaire général, Jean-Michel Blanquer apporte des réponses aux revendications du SNPDEN portées par son « [Cahier des charges](#) », relatives à la « carrière » et à « l'exercice du métier ».

Il reviendra au Conseil syndical national de la semaine prochaine d'analyser les propositions pour préparer au mieux les échéances de négociations prévues à court terme.

DGH : sachons prendre le temps ...

Le début du mois de janvier nous apporte traditionnellement, avec les Rois mages et leur galette, les dotations horaires globales affectueusement surnommées DHG. Avant même le détail des HP, HSA et autres IMP, la seule lecture des notices académiques les accompagnant, ou pire, des calendriers "indicatifs" au timing ultra serré, pourrait nous faire trembler...

Cela d'autant plus que les services se réfèrent très sérieusement à un Code de l'éducation dont ils insèrent les références comme il se doit. Comme trop souvent dans notre belle maison, les habitudes ont la vie dure, et vous pouvez passer outre ces injonctions pour consacrer votre énergie à autre chose.

Le Code de l'éducation prévoit que le conseil d'administration se prononce sur l'emploi de la dotation, c'est-à-dire sur l'emploi des marges de manœuvre à la disposition de l'établissement.

[Lire la suite \(adhérents\)](#)

Devoirs faits : pas toujours, peut mieux faire !

Une note commune de l'IGEN et l'IGAENR est parue récemment sur le dispositif « Devoirs faits » en collège (Nicole Ménager et Carole Sève). Elle fait le point sur les modes de pilotage du dispositif, l'articulation entre « Devoirs faits » et les autres dispositifs existant dans l'établissement, les modalités d'organisation, les impacts sur les dynamiques de réflexion pédagogique interne et les résultats des élèves.

Le constat essentiel est celui de l'extrême variété des situations et des mises en œuvre, des moyens à la disposition des équipes, des modalités d'organisation qui, toutes, obéissent à des contraintes locales fortes. La majorité des séances sont centrées sur la réalisation des devoirs, d'autres équipes ont choisi de travailler autour de séances thématiques axées sur des contenus méthodologiques ou disciplinaires.

[Lire la suite \(adhérents\)](#)

Suites du Comité de suivi de la TVP du 27 novembre 2019

Dans l'hebdo 14, nous avons présenté succinctement les chiffres de rentrée suite aux enquêtes de la DGESCO et de la DEPP.

Après une rapide analyse, retrouvez les documents détaillés ci-après.

[Lire la suite \(adhérents\)](#)

agenda de l'ESN

Mercredi 8 janvier

- CAPN : promotions
- Comité Technique Ministériel de l'Éducation nationale
- Commission disciplinaire
- Commission Éducation & Pédagogie : préparation CSN
- Commission Métier : préparation CSN

Vendredi 10 janvier

- Commission Vie syndicale : préparation CSN

Actualités



Harcèlement moral entre personnels

Comment qualifier une situation de harcèlement moral ? Comment est-il possible d'y mettre fin ? Quels sont les recours envisageables ? ... L'Autonome de Solidarité Laïque organise le 15 janvier un [Chat Live](#) sur "le harcèlement moral entre les personnels de l'éducation : qualification et recours".

Posez d'ores et déjà vos questions, auxquelles répondront en direct, ce jour-là, à partir de 18 h, le Bâtonnier Francis Lec et le président de l'ASL Vincent Bouba.



Textes signalés

De nombreux textes sont parus durant la trêve des confiseurs.

[Retrouvez l'essentiel...](#)

Les mots d'ordre en cours

- Les téléservices ne peuvent être imposés : [Hebdo 55 du 18 décembre 2019](#) (orientation) et [LDD 714 de mai 2017](#) (inscriptions)
- Evaluations 6e et 2nde : [LDD 895 du 04 octobre 2019](#)
- Remontée du TRM et vote de la DGH : deux moments distincts ! [LDD 771 de janvier 2018](#) (et depuis 2010 :-)
- La "bonne" circulaire LLCA en collège : [LDD 782 de janvier 2018](#)
- La sécurité des personnes passe avant tout : [LDD 865 du 06 décembre 2018](#)
- Le chef d'établissement adjoint est un chef d'établissement ! : [LDD 747 de novembre 2017](#)
- Affelnet d'automne, non merci ! [LDD 634 octobre 2016](#)
- [Autorisations d'absence et statut de cadre autonome](#) (depuis 2007)

À PROPOS DU SNPDEN — Le syndicat des personnels de direction de l'Éducation nationale, SNPDEN-UNSA. Principaux et principaux adjoints des collèges, proviseurs et proviseurs adjoints des lycées et lycées professionnels, EREA, ERPD, enseignement secondaire et supérieur.

21 rue Béranger, 75003 Paris - courrier électronique siege@snpden.net - site Internet www.snpden.net - téléphone 01 49 96 66 66 - Fax 01 49 96 66 69

